

**Procès-Verbal
Conseil d'Établissement
26-09-2019**

Service organisateur de la réunion	Conseil d'établissement		
Lieu de la réunion	École Notre-Dame-Des-Neiges		
Heure de début de réunion	18:00	Heure de fin de réunion	19:45

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
 - 1.1. Prise des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 juin 2019
4. Élections (présidence/secrétariat)
5. Règles de régie interne (adoption)
6. Calendrier des réunions
7. Points de décision
 - 7.1. Représentants de la communauté
 - 7.2. Budgets spéciaux (Fonctionnement du CÉ, formation Parents, fonds 4 et 9)
8. Points d'informations/consultation :
 - a. Mot de la direction (PTRDI, éducation à la sexualité, projet éducatif, critères de sélection aux PCMR,)
 - b. Mot du président ou de la présidente
 - c. Mot du personnel
 - d. Mot du Service de garde
 - e. Mot du représentant du comité de parents
 - f. Mot de l'O.P.P.
9. Sécurité à l'école et aux abords de l'école
10. Période de questions des observateurs
11. Varia
12. Levée de la rencontre

<i>Liste des membres de l'établissement Prénom - Nom</i>	Fonction	Présent
Mme Céline Larfeuil	Professionnelle	X
M. Mouloud Mellal	Enseignant	X
Mme Michèle Maranda	Éducatrice spécialisée	X
Mme Marie-Claude Lainé	Enseignante - septembre seulement	X
Mme Nourra Oukali	Enseignante	Excusée
M. Said Ghoulimi	Enseignant	X
Mme Céline Larfeuil	Orthophoniste / représentante des élèves	X
M. Julien Sloan	Directeur adjoint	X
Mme Isabelle Pronovost	Directrice	X

<i>Liste des membres parents Prénom - Nom</i>	Fonction	Présent
Mme Mouna Gaye	Secrétaire	X
Mme Sally Mac Naught	Parent membre	Absente
Mme Caroline Normandin	Vice-présidente	X
Mme Catherine Bussièrès	Présidente	X
Mme Simona Mbrati	Parent membre	Absente
Mme Katri Suhonen	Parent PCMR	X
M. Louis Delisle	Substitut PCMR	Absent

Synthèse de la réunion :

Le 26 septembre 2019 a eu lieu la première rencontre des membres du conseil d'Établissement. dont l'objectif était de faire un bilan de l'année passée et de discuter des projets en cours et futurs.

Procès-Verbal
Conseil d'Établissement
26-09-2019

1. Mot de bienvenue

- Le comité débute à 18h.
- Mme Isabelle Pronovost présente ses fonctions en tant que directrice. Elle présente également le rôle du comité d'établissement.

1.1. Prise des présences

Un tour de table est effectué, chaque membre se présente

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour est passé en revue.
- Ajout d'un point : 7.3. Sorties éducatives
 - *Proposition : Mme Caroline Normandin*
 - *Appui : M. Said Boulimi*

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 juin 2019

- L'ancienne secrétaire reste injoignable, donc pour le moment nous n'avons pas le dernier procès-verbal. Dès l'obtention du PV, il sera lu et adopté lors d'une réunion de comité.

4. Élections (présidence/secrétariat)

Uniquement les membres parents peuvent être élus.

- Présidence : accompagnement dans certains aspects liés à l'école, travaille de concert avec l'équipe pour un bon fonctionnement du conseil d'établissement, participe à l'adoption de certains sujets tels que le budget, ...
 - *Présidente : Mme Catherine Bussièrès*
 - *Accepté à l'unanimité*
- Vice-présidence : pour remplacer la présidente qui ne pourra pas, un moment donné, assurer ses fonctions.
 - *Vice-présidente : Mme Caroline Normandin*
 - *Accepté à l'unanimité*
- Secrétaire : Identifier des points dans les comptes rendus de CÉ, à diffuser aux membres.
 - *Secrétaire : Mme Mouna Gaye*
 - *Accepté à l'unanimité*

Procès-Verbal
Conseil d'Établissement
26-09-2019

5. Règles de régie interne (adoption)

➤ Il s'agit d'un document qui décrit les règles de fonctionnement du CÉ.
Il est passé en revue.

- **Membres** : Nombre de membres minimum pour avoir un quorum
 - **Pouvoir et devoir** : Suivre l'ordre du jour, droit de parole à la présidente du CÉ
 - **Réunion du conseil** : Jeudi à 18h – 19 :45
 - **Avis de convocation** :
 - Envoi au moins une semaine avant la prochaine rencontre par courriel, + rappel la veille du conseil
 - Prévenir de son absence lors du conseil.
 - Possibilité d'envoyer un message « texte » à Mme Isabelle Pronovost pour l'ouverture de la porte d'entrée.
 - **Ouverture des réunions** : rencontre lieu à l'heure fixée
 - **Majorité des membres** : moitié des parents doivent être présents (4/6 présents)
 - **Ordre du jour** : chaque membre peut apporter un point à l'ordre du jour au moins 5 jours ouvrables avant le début de la réunion
 - **Procès-verbal** : à rédiger et diffuser dans les 2 semaines suivant la réunion
 - **3.2.6. : Page 3** : La discussion ne doit pas s'écarter de l'ordre du jour : rôle de la présidente de ramener le sujet de la réunion
- *Proposition* : Mme Céline Larfeuil
 - *Appui* : Mme Michèle Maranda

6. Calendrier des réunions

➤ Minimum de 5 rencontres à l'année.
6 rencontres auront lieu cette année, les jeudis suivants :

- Jeudi 14 novembre 2019
- Jeudi 16 janvier 2020
- Jeudi 19 mars 2020
- Jeudi 7 mai 2020
- Jeudi 4 juin 2020

7. Points de décision

7.1. Représentants de la communauté

➤ Un membre de la communauté peut siéger au sein du CÉ mais sans le droit de vote.
Mme Isabelle Pronovost sollicite les membres du CÉ pour trouver un membre de la communauté : Exemple Célo, Maison de la culture, bibliothèque, Tandem ...
Mme Caroline Normandin se propose d'aller solliciter des futurs membres.
Toute autre proposition est la bienvenue.

Procès-Verbal
Conseil d'Établissement
26-09-2019

7.2. Budgets spéciaux (Fonctionnement du CÉ, formation Parents, fonds 4 et 9)

Mme Catherine Bussièrès, présidente, reprend la lecture des points de l'ordre du jour.

➤ 2 Budgets pour le fonctionnement du CÉ : (pour l'ensemble des membres et des parents)

- Budget de formation pour comprendre le fonctionnement d'un CÉ

Guide de l'animateur (président et vice-président)

Guide du participant (les autres membres)

400\$ octroyé par année pour la formation (une personne peut se déplacer pour effectuer une formation d'1h)

Ou dans le cas d'une conférence pour l'ensemble des parents et les membres parents

- Budget de fonctionnement du CÉ : fruits et boissons pour agrémenter la réunion, invitation à un restaurant => budget de 400\$ par an

Perte du montant à la fin de l'année => non reconduit

- Fond 4 : Permet de déposer les revenus obtenus par des levées de fonds par les enfants (exemple : vente de collation pour les fêtes de fin d'année)
- Fond 9 : Les enseignants transfèrent le fond 4 dans le fond 9 pour pouvoir le dépenser.
- Autre budget alloué et reconduit pour cette année : budget pour l'émulation => 10\$ par enfant et par année pour les fêtes d'Halloween, Noël, Pâques... organisés par les enseignants (ex : distribution de bonbons, chocolats...).

7.3. Sorties éducatives

- Plusieurs sorties sont prévues au cours de l'année scolaire
- Ce document sera envoyé par courriel à la suite de la présente réunion.

Quelques informations :

- Préscolaire à 4^e année / 3^e à 6^e année Maitrise des petits chanteurs : activités festives, sportives au collège bois de Boulogne => 1^{er} juin 2020
- 5^e à 6^e année : Camps bout en train => 2 juin 2020
- Les élèves NDN sont inscrits à la maison de théâtre : Pièce de théâtre sur éducation de la sexualité de façon ludique => février 2020
- 4^e, 5^e et 6^e année : Mont royal, projet pour la « semence avenir »
- 3^e, 4^e année : Biodôme, Musée des Beaux-Arts

Le budget alloué pour ces activités vient du fond du gouvernement : « École inspirant »

20000\$ pour NDN

8000\$ pour PCMR

L'école a besoin de l'approbation des parents pour que les enfants puissent participer aux sorties culturelles.

- Pour le PCMR, les enseignants doivent se consulter pour décider des sorties.

Pour les 3^e à 6^e année, le 4 octobre : film et collation de 18h à 21h

5^e et 6^e année : nuit à l'école + petit déjeuner le matin

Il s'agit de 2 budgets distincts entre les 2 écoles

Il existe un montant réservé pour les sorties « culturelles » : 40\$ par élève ainsi qu'un montant pour les sorties « ludiques » : 25\$ par élève.

- Proposition : Mme Caroline Normandin
- Appui : M. Saïd Ghoulimi

Procès-Verbal
Conseil d'Établissement
26-09-2019

8. Points d'informations/consultation :

a. Mot de la direction (PTRDI, éducation à la sexualité, projet éducatif, critères de sélection aux PCMR,)

Mme Isabelle Pronovost présente au conseil les points suivants :

➤ **PTRDI** : Plan Triennal de Répartition et de Destination des Immeubles
Portrait du quartier et situation des écoles avoisinantes établit chaque année par la CSDM.

Exemple pour la situation pour le quartier Côte-des-neiges Est : quartier surpeuplé, manque de place, manque de lieu pour la scolarité des élèves, des préfabriqués sont installés dans certaines écoles...

Pour NDN, aucune mention n'est faite dans le PTRDI, les membres du conseil prennent connaissance de **l'acte d'établissement** fourni par Mme Isabelle Pronovost.

Cet acte décrit les locaux de NDN et de PCMR

Cohabitation signée depuis plusieurs années entre le Célo (centre communautaire de loisir de la Cote des Neiges), prêts mutuels de locaux (gymnase, grande salle, dojo...). Très bonne entente.

Population 2018 – 2019 : 627 élèves

2019 – 2020 : environ 20 élèves en moins

Dans les 3 années à venir environ 634 élèves

- *Acte d'établissement approuvé à l'unanimité*
- *Acte d'établissement conforme pour cette année et les 3 prochaines années futures (capacité d'accueil des enfants est de 100%)*
- *Commentaire ? Moins de cohabitation avec les autres professeurs pour permettre à chaque professeur d'avoir sa propre salle d'activité (chant, musique...) => manque d'espaces*
- *Ne pas disposer des locaux du CELO car causerait de nombreux déplacements*

➤ **Éducation de la sexualité**

Une documentation a été fournie par courriel aux membres du conseil concernant le programme, les dates et les enseignants.

Programme de 3h à 5h à l'année, adapté à l'âge de l'enfant (sous forme de capsules ludiques) et concerne les 2 écoles.

L'école peut faire appel aux services sociaux ou à l'infirmière pour des cas précis.

Une communication va être envoyée aux parents sur les programmes d'éducation.

➤ **Projet éducatif**

Projet lancé depuis l'année dernière sur le thème de la Littératie.

Permettre aux élèves en difficulté scolaire et ayant des résultats entre 50 et 69, à atteindre 70.

Mettre des éléments en place pour permettre à l'élève de bien lire, écrire

L'équipe école s'est donné jusque fin 2022 pour atteindre cet objectif et cette année, elle se mobilise pour réfléchir à un processus, à des moyens à mettre en place.

➤ **Critères de sélection aux PCMR**

Point d'information :

Recrutement des élèves du PCMR : Mme Isabelle Pronovost explique aux membres son déroulement.

Documentation sur leur site de l'établissement.

Critères : 2^e année, audition, ensuite 2 jours de stage (profil)

Mêmes critères que l'année antérieure, pas de changement

Période de modification possible pour 2020-2021 à partir du mois d'avril -mai 2020

**Procès-Verbal
Conseil d'Établissement
26-09-2019**

b. Mot du président ou de la présidente

Mme Catherine Bussièrès, présidente du CÉ se présente.

c. Mot du personnel

M. Said Boulimi présente le projet de Cross-Country « maison » qui aura lieu le 1^{er} Octobre 2019 au parc Kent, pour les 4^e, 5^e et 6^e années.

Mme Céline Larfeuil présente un programme pour les élèves de 1^{ère} année : « Cap sur la prévention », programme de dépistage des difficultés de lectures des élèves. Ce service n'est pas assuré au PCMR car les profils ont été sélectionnés selon certains critères de réussite. Si toutefois des difficultés sont rencontrées (anxiété, stress), des spécialistes peuvent intervenir. Pas de suivi régulier car pas de budget.

d. Mot du Service de garde

Aucun membre du service de garde n'est présent

e. Mot du représentant du comité de parents

Le représentant du comité de parents n'est pas présent

f. Mot de l'O.P.P.

Mme Caroline Normandin débute ce mot par l'annonce de nouvelle inscription pour du bénévolat, des personnes volontaires pour s'impliquer dans la vie de l'école.
Rendez-vous de l'Halloween très bientôt.

9. Sécurité à l'école et aux abords de l'école

- Stationnement : Mme Isabelle Pronovost avait fait passer un message lors de l'assemblée générale des parents concernant le stationnement des parents autour de l'école et sur les aires d'autobus, Rue Jean Brillant ...
Il est proposé qu'un courriel traitant uniquement de la sécurité aux alentours de l'école soit envoyé à tous les parents de l'école.
- Arrivée et sortie des élèves : les parents ne doivent pas rester sur la cour, ils doivent attendre derrière la grille pour une meilleure sécurité des élèves
- PCMR : Le terrain de l'Oratoire est en chantier : Madame Katri Suhonen demande à la direction de prendre action afin de sécuriser l'accès des élèves des PCMR, car présentement le chemin d'accès principal est aussi le chemin emprunté par les poids lourd, ce qui est très dangereux pour les étudiants.
Il est proposé de faire appel à Mme Isabelle Pronovost si tout problème sur la poussière, le bruit, les pèlerins.
La question devra se poser en hiver, Mme Isabelle Pronovost fera un appel à la ville pour sécuriser le passage.
- Les messages vont circuler dans « Infos Parents » pour informer les parents.
- Achalandage de personnes externes au moment de la montée dans l'autobus scolaire : insécurité pour les enfants.
=> Mme Isabelle Pronovost propose de remonter l'information à la ville pour apporter des suggestions.

Procès-Verbal
Conseil d'Établissement
26-09-2019

10. Période de questions des observateurs

M. Julien Sloan, en tant qu'observateur, n'a aucune question ou suggestion à apporter.

11. Varia

- PCMR : Problème concernant le remplacement de la professeure d'Anglais absente pour avis médical. Un suppléant a été nommé temporairement dans l'attente qu'une personne soient recrutée auprès de la CSDM. Madame Katri Suhonen demande à la direction de trouver une solution à ce problème.
- Conflit d'intérêt : Signaler si l'emploi occupé peut entrer en conflit avec l'école ou la CSDM. Remplir le document reçu par mail : « Conflit d'intérêt 2019 - 2020 ».

5. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h50.

Rédigé par	Validé par
Mouna GAYE	